



Communiqué

Bernard Arnault, patron de presse : Information en danger

Dont acte, Bernard Arnault soutient qu'il continuera à payer des impôts en France. On peut le croire ; on peut aussi être persuadé du contraire !

En effet, rien ne peut l'empêcher de développer ses projets personnels en Belgique ; les réglementations européennes, si sourcilleuses sur certains points, sont très favorables aux investisseurs qui ont effacé depuis de nombreuses années les frontières quand leurs affaires y trouvent leurs intérêts.

Bernard Arnault met en garde contre toute interprétation politique à sa demande de la nationalité belge. Là, carrément, on en doute.

Mais, au-delà de la polémique, il faut s'interroger sur les répercussions de ce « geste personnel » quand on observe de près les activités du groupe LVMH. L'industrie du luxe (mode et maroquinerie, vins et spiritueux, parfums et cosmétiques, montres et joailleries) ne doit pas masquer les autres activités de Bernard Arnault.

Le milliardaire a, en effet, construit un groupe de médias important : après avoir racheté la Tribune, il l'a abandonnée à son triste sort pour absorber le groupe Les Echos (qui édite le désormais seul quotidien économique, mais aussi Série limitée, l'hebdomadaire Investir et Capital Finance).

Il contrôle aussi deux mensuels, Connaissance des Arts et Classica, une radio, Radio Classique, le Salon des Entrepreneurs, Eurostaf, qui réalise des études de marchés sectorielles, les Editions Arléa, la société de presse et d'édition spécialisée SID Presse, spécialisée dans l'information juridique, sociale et fiscale des chefs d'entreprise, des artisans, des commerçants et des professions libérales.

Cette dernière société édite Expert Infos, Mieux gérer pour réussir, Synthèse d'Experts, La Lettre du professionnel libéral et elle développe des activités de conseils pour les experts-comptables.

Aujourd'hui, Bernard Arnault serait en négociation avec Serge Dassault, qui prépare sa succession, pour le rachat du groupe Le Figaro. Son appétit « libéral » est insatiable !

Le SNJ-CGT fera remarquer à la fois à Bernard Arnault et au gouvernement que les activités du groupe LVMH dans les médias bénéficient de multiples aides à la presse, argent public (Ses autres activités dans le luxe bénéficient, elles aussi, d'aides publiques). M. Arnault est-il prêt aussi à exiler ses activités de presse en Belgique pour ne plus dépendre des subsides publics ?

Le SNJ-CGT est également inquiet pour l'information économique en France quand on prend conscience du quasi monopole de Bernard Arnault en la matière, non seulement avec le groupe Les Echos, mais aussi avec ses publications professionnelles.

Pour « mieux gérer pour réussir », donnera-t-il son exil en Belgique en exemple dans les publications qu'il contrôle ?

Bernard Arnault a la morgue de sa caste, celle des nantis qui n'ont que mépris pour les salariés, pour leurs syndicats et pour le budget de l'Etat ; les politiques qui trouvent grâce à ses yeux sont ceux qui, comme Sarkozy, lui permettent d'accroître ses profits et développer son portefeuille d'activités.

Le SNJ-CGT continue à revendiquer haut et fort l'indépendance des rédactions par rapport aux actionnaires ; elle est urgente dans des groupes comme celui de Bernard Arnault. Il exige aussi que les aides à la presse soient interdites aux publications appartenant à des groupes comme LVMH.

Montreuil, le 10 septembre 2012